



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

NOUVELLES DIRECTIVES DIOCÉSAINES en réponse à la pandémie du Covid-19

A toutes les diocésaines et diocésains,

A tout le personnel pastoral et aux responsables paroissiaux,

Aux présidentes et présidents d'assemblées de Fabrique,

Salaberry-de-Valleyfield, le 23 mars 2020.

Après consultation avec les membres du Bureau de l'évêque et en solidarité avec les consignes gouvernementales, je vous communique d'autres directives pour l'ensemble du diocèse de Valleyfield.

- 1- Tous les lieux de culte (églises, chapelles...) sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Leur accès est interdit même pour la prière personnelle. Les bureaux des paroisses demeurent fermés.
- 2- Les offices de la Semaine Sainte et la célébration dominicale du jour de Pâques sont annulés dans les églises du diocèse. La messe chrismale est reportée à une date qui sera annoncée en temps et lieu lorsque les rassemblements seront à nouveau permis.
- 3- Même si les offices du Triduum pascal et la célébration de la fête de Pâques sont annulés dans les lieux de culte du diocèse, je présiderai, en privé, la Messe du Jeudi Saint, la célébration de la passion et de la mort du Seigneur du Vendredi Saint, la Veillée pascale et la messe du dimanche de Pâques. Ces célébrations seront télédiffusées pour permettre de maintenir un contact avec la communauté diocésaine et de vivre les liturgies du Triduum pascal en union de cœur et de prière. Les horaires et les canaux de diffusion vous seront communiqués dans les prochains jours.
- 4- La communauté diocésaine pourra aussi se joindre à la célébration eucharistique du dimanche de la résurrection, sommet de la vie liturgique et expression centrale de notre foi, sur les réseaux habituels : le Jour du Seigneur (Radio Canada), Sel et Lumière...

- 5- Il va de soi que les activités caritatives (comme le souper de la faim le Vendredi Saint) ou de démonstration publique de foi (comme la Marche du pardon) ne soient pas tenues.
- 6- Toutes les célébrations de la confirmation (jeunes et adultes) sont reportées à l'automne 2020, dans la mesure du possible.
- 7- Il est important, voire nécessaire, de continuer à offrir un ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL, tout particulièrement en cette période troublée qui suscite inquiétude et incertitude. Le personnel pastoral se doit de demeurer en tenue de service et de rendre un témoignage de sollicitude et de compassion à l'exemple du Christ Bon Pasteur. D'où l'importance de poursuivre le ministère de l'accueil et de l'écoute et de faire connaître dans nos réseaux les pistes et les ressources pour célébrer à la maison le dimanche et les Jours Saints.
- 8- La COVID-19 a des effets économiques désastreux et cause des baisses importantes de revenus. Malgré cela, le sens du partage et de la solidarité internationale doivent continuer à s'exercer. Je vous invite donc à soutenir la Campagne du Carême partage de Développement et Paix et la collecte pour les Lieux saints en faisant parvenir vos dons à vos paroisses ou au diocèse (par la poste ou électroniquement). Nous devons continuer aussi d'assurer notre soutien aux campagnes des banques alimentaires ou d'aide économique ou de collecte de sang. Notre générosité doit se poursuivre. Alors que les frontières entre pays se ferment, il est indispensable de faire tomber dans nos cœurs les frontières de peur, de repli sur soi et d'égoïsme qui peuvent s'y ériger.
- 9- Je vous invite à consulter notre site web qui offre une grande quantité d'informations, des ressources liturgiques et spirituelles ainsi que des mises à jour face aux nouveaux développements de la situation de la COVID-19.
- 10- Je fais appel à vous, chers diocésains et diocésaines, pour respecter scrupuleusement les consignes sanitaires et les règles gouvernementales. Je vous remercie de continuer à soutenir vos paroisses qui ont un besoin urgent de votre soutien tant spirituel que financier.

+ Noël Simard, évêque